

Marion CINALLI  
Directrice de la délégation départementale des Yvelines  
Mail marion.cinalli@ars.sante.fr

Versailles, le 30 avril 2021

## Point de situation sanitaire Département des Yvelines

### 1/ Données épidémiologiques et indicateurs :

**IDF :** 7 640 **Patients hospitalisés** (- 333 vs 23/04/21)  
1 726 **Patients en soins critiques** (- 21 vs 23/04/21)  
18879 **Décès en ES** (+ 482 vs 23/04/21)

**78 :** 591 **Patients hospitalisés** (- 40 vs 23/04/21)  
114 **Patients en soins critiques** (*idem* vs 23/04/21)  
1696 **Décès en ES** (+43 vs 23/04/21)  
840 **Décès en EHPAD**

### Données IDF:

- **498 948 PCR et Tests anti-géniques** ont été réalisés en IdF (20 au 26/04).
- **L'incidence régionale** s'établit à **439 / 100.000** (vs 514 / 100 000 vs 23/04/21).
- Le **taux de positivité régional est toujours haut** à **11.8 %** (vs 12,1 % le 23/04/21)

Le nombre de nouveaux patients entrant en hospitalisation conventionnelle et en soins critiques continue à être très élevé : les entrées COVID (hospitalisation + soins critiques) se situent désormais à **3 566 entrées sur 7 jours**.

Le **taux d'occupation des lits de soins critiques par les patients COVID** reste toujours haut avec un taux de **154 %** (vs 155.8 % la semaine du 23/04/21).

### Focus Yvelines :

Le département affiche des **taux d'incidence – 367 / 100 000** (vs 416 le 23/04/21) et de **positivité à 12.8 %** (vs 12 % le 23/04/21).

L'incidence des plus de 65 ans est de 193 / 100.000 habitants (vs 220 le 23/04/21).

Le **taux d'occupation des lits de soins critiques par les patients COVID** reste au même niveau ; il est aujourd'hui de **134,1 %** (*idem que le 23/04/21*).

**44 226 tests PCR et tests antigéniques** ont été réalisés dans le département durant la dernière semaine.

## 2/ Situation sanitaire

La situation sanitaire reste très fragile et incertaine actuellement.

En terme épidémiologique, les indicateurs sont contrastés : l'incidence poursuit sa baisse (14% par rapport à la semaine dernière) mais assez lentement, le taux de positivité reste stable.

La baisse de l'incidence est une baisse régulière, mais linéaire et assez lente par rapport aux vagues précédentes. Cette baisse est cependant, au moins en partie, à mettre en relation avec la baisse du nombre de tests réalisés, il y a eu 507 000 tests cette semaine, contre 580 000 la semaine dernière, 900 000 juste avant les vacances scolaires d'avril.

Le taux de positivité globalement ne baisse pas pour le moment, et reste plutôt stable.

Cette situation – baisse de l'incidence, stabilité du taux de positivité – se retrouve dans quasi tous les départements de la région. Nous conservons donc des indicateurs assez hauts, même si une tendance légère à la baisse pour l'incidence se fait sentir ; ce qui nous confirme donc cette situation fragile et incertaine.

S'agissant des variants, pour la période du 20 au 26 avril, en IdF, 38,6 % des tests (RT-PCR ou TA) positifs pour le SARS-CoV-2 ont été analysés par RT-PCR de criblage. Parmi ces tests de criblage, 71,1 % correspondaient au variant 20I/591Y.V1 (UK) et 9,7 % au variant 20J/501Y.V2 (ZA) ou 20H/501Y.V3 (BR). Ainsi donc, on note une baisse de la part du variant britannique, mais au contraire une hausse de la part du variant brésilien et/ou sud-africain, dans les PCR réalisées.

A l'hôpital, la situation reste très tendue et les tensions sont surtout sur les lits de soins critiques pour les COVID négatifs.

En effet, sur les 1726 lits de soins COVID positifs, il faut ajouter environ 1030 patients en soins critiques COVID négatifs, soit un total d'environ 2756 lits de soins critiques occupés en Ile-de-France. Attention, si le flux entrant en soins critiques est en baisse légère, il reste néanmoins élevé.

La situation résulte donc d'un équilibre fragile des flux et nécessite une vigilance accrue notamment sur la fluidification de l'aval des soins critiques et de l'hospitalisation conventionnelle.

Il est donc demandé aux établissements de poursuivre encore les déprogrammations et de déclencher des évacuations sanitaires pour les patients qui le peuvent comme La Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire. Nous avons effectué 53 opérations EVASAN depuis le début de cette 3ème vague, en hélicoptère ou en avion.

Nous sommes donc sur un plateau très haut, qui rend la situation d'autant plus compliquée avec les perspectives des mesures de desserrement.

## 3/ Stratégie nationale vaccinale (mise à jours avec les derniers éléments communiqués)

Pour rappel - cibles vaccinales :

**Information du jour :** Confirmation de l'élargissement de la cible les **18-49 ans avec comorbidités ou risque de forme grave sont désormais éligibles**. C'est la même liste de comorbidités que pour les +50 ans jusqu'ici (pathologies cardio-vasculaires, diabète, pathologies respiratoires chroniques...). Les sites de prise de rendez-vous sont en train de configurer cette ouverture (déjà en ligne sur Doctolib) et l'infographie sur les publics prioritaires du site internet du ministère de la santé va être modifiée en conséquence dans les prochaines heures.  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/publics-prioritaires-vaccin-covid-19>

### L'Agence a mis à jour sur son site, la liste des personnes éligibles à la vaccinations

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/vaccination-contre-la-covid-19-en-centre-de-vaccination>

Pour mémoire

- Les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile.
- Les personnes âgées de + de 18 ans sur présentation d'une prescription médicale indiquant des pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la Covid-19.
- Les personnes de **18 ans à 54 ans présentant des facteurs de comorbidité** sur présentation d'une attestation établie par un médecin (liste des comorbidités)

<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/publics-prioritaires-vaccin-covid-19#liste-comor> ).

- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences service et autres établissements hébergeant des personnes âgées (hors personnes en EHPAD/USLD qui se font vacciner dans leur établissement),
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maison d'accueil spécialisée (MAS) ou en foyer d'accueil médicalisé (FAM)
- Les personnes de plus de 60 ans hébergées en foyers de travailleurs migrants.
- Les femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse
- Les adultes vivant dans le même foyer qu'une personne immunodéprimée sur attestation du médecin traitant du malade. Les personnes immunodéprimées sont les personnes :
  - Dialysées (hémodialyse et dialyse péritonéale)
  - Ayant reçu une transplantation d'organe ou de moelle osseuse
  - Traitées par des médicaments immunosuppresseurs forts (type anti-CD20 ou anti-métabolites)
- Les professionnels de santé, médico-social etc. éligibles à la vaccination).

Att : Infographie non encore mise à jour pour les +18 ans risques de formes graves.

**accin COVID-19**  
SE VACCINER, SE PROTÉGER  
(à partir de 18 ans)

**La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC**

\* Liste sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen**	Pfizer-BioNTech ou Moderna
<b>0 à 17 ans</b>		Je ne suis pas concerné	
<b>18 à 49 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>50 à 54 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>55 à 59 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>Plus de 60 ans</b>	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ En centre de vaccination***

**N.B. :**

- Les femmes enceintes à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.

\*\* Le vaccin Janssen sera disponible en ville (médecins, pharmaciens et infirmiers) à partir du 22 avril 2021.  
\*\*\* Ouverture à la vaccination pour les personnes de plus de 60 ans à partir du 16 avril 2021.

version : avril 12 avril 2021

Les professionnels de santé libéraux qui allaient en centres mixtes pourront à compter du 3/05/2021 aller se faire vacciner dans n'importe quel centre de vaccination en primo injection.

En outre s'ajoute à la liste des assimilés à des professionnels de santé et éligibles à la vaccination en centre quel que soit leur âge : les personnels des laboratoires de recherche publics travaillant sur le virus SARS-CoV2. Ces personnels, qui prendront rendez-vous selon les modalités de droit commun, seront tous munis d'une attestation délivrée par un organisme dépendant du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

**Personnels prioritaires + 55 en AstraZeneca** : possibles sur les centres de SGL et de Poissy « chez Mauricette » en semaine de 9h – 18h. **Seul le centre de Poissy sera ouvert le WE prochain soit le 1<sup>er</sup> et le 2 mai samedi et dimanche (9h – 18h)**

Ce dispositif de personnels prioritaires devrait être maintenu jusqu'au 15 mai 2021 à priori.

Rappel des personnels prioritaires:

- ✓ *Professeurs des écoles, collèges et lycées ; ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ;*
- ✓ *Professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et professionnels de la protection de l'enfance ;*
- ✓ *Policiers nationaux et municipaux ; gendarmes et surveillants pénitentiaires.*
- ✓ *Professionnels des structures sociales suivantes : centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), centres d'hébergement d'urgence (CHU), hôtels sociaux, centres d'hébergement spécialisés (CHS) pour malades COVID-19, maisons relais et pensions de famille, centre d'accueil de jour, équipes mobiles ou maraudes de rue, foyers de travailleurs migrants (FTM), résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs (FJT).*
- ✓ *Conducteurs de bus, ferry et navette fluviale ;*
- ✓ *Conducteurs et livreurs sur courte distance*
- ✓ *Conducteurs routiers*
- ✓ *Chauffeurs de taxi et de VTC*
- ✓ *Contrôleurs des transports publics (exemple : SNCF, transports urbains)*
- ✓ *Agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets*
- ✓ *Agents de gardiennage et de sécurité*
- ✓ *Salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries*
- ✓ *Salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande*
- ✓ *Professionnels des pompes funèbres*
- ✓ **Attention nouvelle catégorie à compter du 30 avril : les personnels navigants (pilotes, hôtesses, stewards) des compagnies aériennes françaises.**

Comme indiqué la semaine dernière, l'Île-de-France bénéficie du changement de la clef de répartition nationale, utilisée progressivement à partir de la semaine du 19 avril avec un effet plein uniquement la semaine du 3 mai (qui passe de la part de la population de plus de 75 ans à la part de la population totale sur la population nationale). La région a, en effet, une population plus jeune que la moyenne nationale et représente 19 % de la population nationale (contre 13,3 % de la population de plus de 75 ans). Le nombre de doses disponibles étant en nette augmentation pour la région, dans les semaines à venir, les moyens logistiques doivent être renforcés pour accélérer la réalisation des injections possibles.

Pour ce faire :

- L'ouverture 7 jours sur 7 des centres de vaccination est indispensable, même les jours fériés, notamment pour les centres de vaccination les plus importants, pour mettre à profit les plages horaires disponibles le dimanche et ainsi, accroître les capacités de vaccination ;
- Cette extension des horaires d'ouverture des centres de vaccination est d'autant plus importante que la doctrine de ciblage de la vaccination touche des populations de plus en plus en jeunes, qui sont susceptibles d'être indisponibles en semaine ;

- Le mois de mai comporte 4 jours fériés (1er mai, 8 mai, jeudi de l'Ascension le 13 mai, lundi de Pentecôte le 24 mai). Il est important que les centres restent ouverts pendant ces jours fériés, notamment les 1er et 8 mai, qui tombent des samedis (pour lesquels il ne faut pas perdre la capacité de vaccination) ; Une partie des centres sera fermée les samedi 1er mai et un peu moins 8 mai. Mais les centres consommeront leurs allocations hebdomadaires (par exemple : on constatait un taux de consommation mercredi supérieur : 54% des allocations de la semaine, contre 45% mercredi de la semaine précédente, ce qui confirme qu'ils ont fait plus sur les 4 premiers jours en anticipant des fermetures).
- À partir du 3 mai, le nombre d'injections possibles connaissant un saut quantitatif important, et l'ouverture de plus de vaccinodromes dans la région, pour accroître les capacités de vaccination est envisagé.  
Pour rappel les vaccinodromes du Stade de France (93), de Saint-Quentin-en-Yvelines (78), le vaccinodrome de Jouy-le-Moutier (95) et le vaccinodrome d'Eurodisney (77) sont déjà ouverts ; le projet de vaccinodrome de Paris (75) : projet en cours d'instruction sur le Parc des expositions, Paris 15e; pourra ouvrir dès le 23 avril ; le vaccinodrome de Sainte-Geneviève-des-Bois (91) sera opérationnel ; le vaccinodrome de l'Arena (92) pourrait ouvrir le 3 mai, et Percy continuera d'être opérationnel.

Les **allocations en ARN sur avril** sur la région ont connu, malgré des aléas de livraisons, une progression constante :

- 260 000 la semaine du 12 avril ;
- 341 000 la semaine du 19 avril (+ 31 % en glissement hebdomadaire) ;
- 360 000 la semaine du 26 avril dont 220 000 primo injections ;

Au total en avril, nous aurons fait plus de 1,1 millions d'injections dont 515 000 primo injections.

**Pour le mois de mai**, les prévisions de livraisons communiquées par le Ministère nous permettent de disposer de chiffres quasi stabilisés pour les 3 prochaines semaines. Ainsi, sous réserve des livraisons des laboratoires, le volume de doses pour la région va doubler : nous aurons 2.2 millions de doses sur tout le mois. La majorité seront des premières injections, notamment entre le 15 et 31 mai en raison du changement de doctrine le 14 avril, qui repousse la deuxième injection de 28 à 42 jours après la première injection.

Dès la semaine prochaine (03/05), nous aurons 570 000 doses dont 300 000 primo injections.

Pour le reste du mois, nous aurons 550 000 doses toutes les semaines.

L'Ile-de-France plus de 2,1 millions de personnes ont reçu au moins 1 dose en IDF, 870 000 ont reçu 2 doses. La couverture vaccinale en Ile-de-France :

- 80 ans et + : 68 % (moyenne nationale : 69 %)
- 75-79 ans : 72,4 % (moyenne nationale : 77%)
- 70-74 ans : 65 % (moyenne nationale : 69%)

A noter que sur décision du ministère, il a été décidé d'un arrêt du flux B pour les primo injections en **Moderna** en centres, et donc une **bascule complète en ville dès la semaine du 17 mai pour les primo-injections**. L'expérimentation menée en Moselle semble avoir été très probante. Pour les ARS qui ont programmé des rdv à partir de mi-mai en centres comme en IDF, les livraisons seront assurées, ce sera géré avec le national.

**Astrazeneca** : Cette semaine et début de semaine prochaine, en Ile de France, 86 000 doses AstraZeneca seront livrées dont 11 000 pour les IDE, 43 000 pour les médecins et 32 000 pour les pharmaciens. En IDF se sont 577 926 primo-injections ont été réalisées.

Depuis le 29 mars, comme vous le savez, **les Yvelines comptent maintenant 16 centres de vaccination** :

- 1 spécifique pour les profs de santé (CH de Versailles),
- 3 mixtes prof de santé et population générale (Poissy, Rambouillet et Mantes) et
- 12 centres que pour la population générale (St Rémy, SQY, Les Mureaux, Houdan, Versailles, SGL, Crespières, Les Mesnuls, Sartrouville, St Cyr, Conflans-Sainte-Honorine, Vélizy, et

Chatou).

Pour ce qui concerne les Yvelines, l'actualité sur la vaccination se traduit par :

- une opération dite nocturne au vaccinodrome de SQY vendredi 30 avril et vendredi 7 mai de 20h à 23h ;
- une vaccination en AstraZeneca des personnels prioritaires (dont la liste a été élargie) de + de 55 ans, sans rendez-vous, dans deux centres : Saint-Germain-en-Laye et Poissy – depuis le we dernier samedi et dimanche ; pour ce WE seul Poissy sera ouvert. L'opération est maintenue jusqu'au 15 mai ;
- la relance de l'étude d'un 2<sup>nd</sup> vaccinodrome sur le Nord du département pour la mi-mai, en cours d'étude.

Nous continuons par ailleurs, les opérations « d'aller vers :

- vaccination des personnes âgées de plus de 60 ans en foyers de travailleurs migrants et résidences sociales ;
- vaccination des résidents en résidence autonomie par le CD78 ;
- vaccination des plus de 75 ans via le VaccYbus. En chiffres, le VaccYbus a permis de réaliser depuis début mars 1911 primo-vaccinations et 1132 secondes pour le moment.

Chiffres vaccinations : (Source Vaccin Covid)

Titre : Nombre de vaccinations par département, en injections 1 et 2, en cumulé et sur la journée du 28 avril 2021

Département	24h - Nb doses 1	24h - Nb doses 2	24h - Total	Cumul - Nb doses 1	Cumul - Nb doses 2	Cumul - Total
75 - Paris	11 056	4 449	15 505	528 028	202 262	730 290
77 - Seine-et-Marne	3 957	2 138	6 095	209 099	91 523	300 622
78 - Yvelines	5 577	4 168	9 745	267 223	106 853	374 076
91 - Essonne	4 439	2 118	6 557	220 347	96 683	317 030
92 - Hauts-de-Seine	7 114	3 671	10 785	285 482	119 571	405 053
93 - Seine-Saint-Denis	5 750	2 581	8 331	250 896	101 291	352 187
94 - Val-de-Marne	4 407	3 085	7 492	251 576	108 544	360 120
95 - Val-d'Oise	3 727	2 173	5 900	213 471	91 656	305 127
Ile-de-France	46 027	24 383	70 410	2 226 122	918 383	3 144 505

Dans les Yvelines concernant l'AstraZeneca, 70 257 injections ont été réalisées soit 70 002 primo.

Centres ouverts au 15 avril 2021 sur les Yvelines :

Noms du centre	Localisation
Centre de vaccination de Poissy	Centre de diffusion artistique 53 avenue Blanche de Castille <b>78 300 Poissy</b>
Centre de vaccination Mantes la Jolie	SALLE AGORA bd 244 Maréchal Juin <b>78200 Mantes La jolie</b>
Centre de vaccination de Rambouillet	Salle Patenôtre 64 rue Gambetta <b>78 120 Rambouillet</b>
Centre de vaccination de Saint-Germain-en-Laye	Gymnase Philippe-Pivert (Lycée International) Face au 101, rue Saint-Léger <b>78 100 Saint-Germain-en-Laye</b>
Centre de vaccination de Versailles	Salle Tassencourt - Gymnase Richard Mique 7 bis rue Pierre Lescot <b>78 000 Versailles</b>
Centre de vaccination de Saint-Rémy-les-Chevreuse	Espace Jean Racine 11 rue Ditte <b>78 470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse</b>
Centre de vaccination de Saint-Quentin-en-Yvelines	Vélodrome national 1 rue Laurent Fignon <b>78 180 Montigny-le-Bretonneux</b>

Centre de vaccination CPTS Val de Seine	MSP des Mureaux 44 rue Aristide BRIAND <b>78130 Les MUREAUX</b>
	MSP d'Hardricourt 4 avenue de la Gare <b>78250 Hardricourt</b>
	MSP Triel sur Seine 171 rue Paul Doumer <b>78 510 Triel Sur Seine</b>
	MSP Meulan 5 ter quai de l'Arquebuse <b>78250 Meulan</b>
Centre de vaccination du Pays Houdanais	Salle la Grange 31 rue d'Epernon <b>78550 Houdan</b>
Centre de vaccination de Coeur d'Yvelines - Les Mesnuls	Salle des fêtes des Mesnuls Grande Rue <b>78490 Les Mesnuls</b>
Centre de vaccination de Sartrouville	Espace Gérard Philippe 96 rue Louise MICHEL, <b>78500 Sartrouville</b>
Centre de vaccination de Saint-Cyr-l'Ecole	Salle Pierre Sémard 13 place Pierre Semard <b>78 210 Saint Cyr L'Ecole</b>
Centre de vaccination de Gally - Mauldre à Crespières	Maison des Associations Roland Pilloud 11 Rue de la Sansonnerie <b>78121 Crespières</b>
Centre de vaccination de Conflans Sainte Honorine	Salle des fêtes Place Auguste Romagné <b>78700 Conflans-Sainte-Honorine</b>
Centre de vaccination de Chatou	Gymnase de l'Ile des Impressionnistes Ile des Impressionnistes <b>78400 Chatou</b>
Centre de vaccination de Vélizy-Villacoublay	Centre Maurice Ravel 25 Avenue Louis Breguet <b>78140 Vélizy-Villacoublay</b>

Pour prendre rdv dans ces centres, la population est invitée à aller consulter le site : <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.htm>

Ou à prendre contact avec le numéro national : **0800 009 110**